SAINT - LUC
MEDICAL

SOMMAIRE

N° 4 - 1976

Le Conseil d'Administration de la Société Médicale St Luc en sa réunion du 13 janvier 1977 :

— ayant pris connaissance des études du Professeur D. Vandekerckhove (R.U.G.) et du Professeur Mme Meulders (U.C.L.) au sujet des Rapports dits des 13 et des 12 de la Commission Nationale des Problèmes Ethiques, études exposées lors de la réunion statutaire du 17 octobre 1976 et parues dans la revue St Luc (1976/3);

— constate que les Rapports des 13 et des 12, tout en ayant des points communs, diffèrent fondamentalement ;

— se référant aux délibérations et conclusions sur le problème de l'avortement lors du Congrès International de St Luc en octobre 1971;

— constatant que dans les pays où des dispositions légales en matière d'avortement provoqué ont été introduites, l'avortement en vient à être pratiqué sur demande ;

— estimant que cette évolution, encouragée et propagée par tous les moyens de propagande des mass média, doit attirer l'attention du Législateur, soucieux de garantir le droit à la vie de l'enfant à naître, sur le danger d'introduire dans les textes légaux des « exceptions » dont l'interprétation s'écartera de plus en plus des « états graves » envisagés au départ ;

— renvoit à la procédure légale actuelle qui peut être suivie par le médecin dans les cas où, en conscience, doit être prise une décision thérapeutique entraînant la mort du fruit de la conception : le dépôt préalable sous pli fermé du dossier justifiant clairement l'intervention projetée, sur le bureau du Président de l'Ordre des Médecins et du Président du Tribunal de 1re Instance;

— confirme sa prise de position antérieure vis-à-vis de l'avortement, à savoir : **maintenir la législation actuellement en vigueur.**

Le Conseil d'Administration.

MANILLE

QUATRIEME CONGRES MONDIAL DE DROIT MEDICAL

18-VII-1976

CRITERES MORAUX ET JURIDIQUES

par Roger TROISFONTAINES, s.j.

I. Après avoir précisé le sens des mots : **critères moraux** et **juridiques,**

II. je rappellerai que certaines valeurs choisies comme références ou proclamées comme slogans ne sont pas les véritables critères de la morale et du droit, ainsi, par exemple : le développement économique, l'égalité ou la liberté.

III. Dans le domaine médical, ni la sauvegarde de la vie, ni la conformité à la nature ne sont davantage le critère ultime.

Celui-ci s'exprime sans doute au mieux dans ce que nous appellerons « la communion des personnes ».

I

Dans les situations de détresse qui créent ce que les juristes appellent l'**état de nécessité,** individus et législateurs inventent la solution qui leur paraît à ce moment la meilleure... ou la moins mauvaise. Ce n'est ni le lieu ni le moment de discuter des cas particuliers ni de juger certaines applications.

Mais des rencontres comme la nôtre invitent à **réfléchir** aux véritables **fondements** de nos attitudes, aux critères de nos jugements.

Rappelons la distinction entre **Morale** et **Droit.**

La **Morale** est cet aspect de la Sagesse qui répond à la question : « Que dois-je faire ? » Elle vise à exprimer et à éclairer la réaction de la conscience adulte, droite et voulant le bien, dans le contexte toujours concret où elle doit décider de la conduite à tenir.

Le **Droit** est une **technique d'organisation** pour une **société** de **personnes.** Il cherche le plus grand bien (ou le moindre mal) du groupe social, dans le respect des droits de chacun. Il s'inspire, certes, de la Morale, mais il tient compte également de circonstances qui l'amè-

nent parfois à tolérer — ou à ne pas sanctionner — des actes que pourtant la conscience réprouve.

La morale du médecin et **le droit médical** n'ont donc pas exactement la même finalité, même s'ils doivent s'accorder autant que possible.

Les critères ne sont pas toujours **conscients** ni moins encore **réfléchis**. Pour mieux mener l'action, il importe de les soumettre à la critique.

II

REPONSES TROP COURTES

Avant-hier, plusieurs d'entre nous ont signalé que la croissance démographique empêchait le développement économique... C'est, en certains cas, exact. Mais la question ultime n'est pas posée. Car l'homme est-il pour l'économie ou l'économie pour l'homme ? L'argument contre la croissance démographique ne vaut que dans la mesure où le développement est vraiment au service de toutes et chacune des personnes, sans en exclure volontairement aucune... Cette considération peut mener loin !

Les valeurs visées sont parfois incompatibles avec d'autres valeurs. On ne lèvera leur contradiction qu'en se référant à un critère plus large.

Un exemple et d'abord **en dehors** du domaine médical.

La Révolution française a proclamé **liberté, égalité, fraternité** et nous connaissons la charge émotive de ce genre de formule ; mais ces trois valeurs sont-elles ultimes ? ne risque-t-on pas bien des erreurs et des malheurs en les poursuivant comme telles ?

Ainsi l'**égalité...**

Les révolutionnaires avaient raison de combattre les privilèges injustifiés, les pratiques despotiques qui corrompent hélas ! tant de régimes... Mais la **notion d'égalité** exprimait-elle adéquatement leur désir légitimes ? L'égalité suppose une mesure. Sont **égales** deux réalités dont l'une n'est ni plus grande ni plus petite que l'autre. La mesure ne s'applique bien que dans le domaine du **quantitatif...** Or, en tout ce qui est mesurable (la taille, le poids, la pigmentation, voire le quotient intellectuel) les **hommes sont inégaux.** C'est un FAIT qu'il serait absurde de nier. Les êtres humains doivent cependant s'entr'aider et même s'aimer... **comme des frères** — qui, sauf le cas des jumeaux — sont eux aussi **inégaux,** au moins en âge.

Mais à présenter l'égalité comme valeur on arrivera vite à la revendication constante, vaine, hargneuse : on détruira le lien de la

Progynova

valérianate d'œstradiol

... pour que "l'éternel féminin" résiste aux années...

œstrogénothérapie substitutive par l'hormone féminine naturelle active per os

Composition : Progynova : 2 mg de valérianate d'œstradiol/dragée.
Progynova 21 mitis : 1 mg de valérianate d'œstradiol/dragée.

Indication : Troubles du retour d'âge après l'arrêt des hémorragies menstruelles.

Ce produit n'est pas destiné à la contraception.

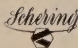
Posologie : Progynova et Progynova 21 mitis : 1 dragée par jour après un repas. Quand les dragées d'un emballage ont été utilisées, il faut observer un arrêt du traitement durant au moins 7 jours. Lorsqu'on utilise le Progynova 21 mitis, les arrêts de la médication peuvent être plus espacés. La plaquette-calendrier de Progynova 21 mitis aide à contrôler la régularité des prises. Si on commence le traitement un mardi, on prend la dragée qui se trouve dans une case marquée «Ma». Pour les autres dragées, on suit la direction de la flèche, jour après jour, jusqu'à épuisement des dragées en 3 semaines. En vérifiant les cases vides, on peut à tout moment contrôler si la dragée journalière a été prise.

Effets secondaires : La réaction au traitement par les œstrogènes présente des variations individuelles ; des saignements peuvent se produire.

Contre-indications : Troubles graves de la fonction hépatique, syndrome de Dubin-Johnson et syndrome de Rotor, ictère ou prurit gravidique sévère dans les antécédents endométriose, mastopathie, tumeurs œstrogéno-sensibles, fibromyomes.
Motif d'arrêt immédiat du traitement : ictère.

Remarque importante. Lors d'un traitement prolongé, des examens gynécologiques approfondis seront pratiqués à intervalles de 6 mois.

Présentations : Progynova : 20, 30 et 60 dragées à 2 mg
Progynova 21 mitis : 21 dragées à 1 mg (emballage-calendrier) 3 x 21 dragées



Documentation scientifique :
R. COLES S.A. - 1920 DIEGEM
Tél. : (02) **720 48 20** (l. groupées)

SCHERING BENELUX S.A. - 1920 DIEGEM

D-238b-I - juin 75

fraternité; on s'oppose aussi à la créatiéon libre, car le droit d'être original compromet l'égalité. Les promoteurs acharnés de l'égalité méconnaissent de plus en plus la liberté des autres.

Quant à la **liberté,** elle est certes une valeur... surtout quand on l'oppose aux contraintes physiques et morales, aux pressions psychologiques et sociales, aux esclavages de toute espèce. Mais — malgré les couplets enthousiastes qu'elle a inspirés — loin d'être la **valeur suprême,** elle n'en est qu'une **condition préalable.** Chacun peut orienter sa liberté vers le **bien** ou vers le **mal,** pour ou contre la collaboration, la communion entre les personnes. Il faut promouvoir la liberté, mais comme fin intermédiaire. Requise par la morale et le droit pour qu'un acte soit humain, elle ne qualifie pas encore, en **positif** ou en **négatif,** la valeur de cet acte.

Malgré leur impact affectif, égalité et liberté ne pouvaient conduire au but rêvé. Instruits par leurs échecs, les révolutionnaires ont voulu corriger leur erreur en ajoutant, après coup, la **fraternité.** Bien comprise, celle-ci aurait peut-être suffi.

III

Venons-en à la morale du médecin et au droit médical. Avant-hier, quelqu'un déclarait à cette tribune que toute l'éthique en ce domaine se résume dans la **sauvegarde de la vie.** Sans doute, l'orateur sous-entendait-il « vie humaine » « vie personnelle » mais mieux vaut exprimer le sous-entendu, car d'aucuns l'oublient parfois. La formule trop courte : « mon devoir est de protéger la vie » a conduit aux excès de l'acharnement thérapeuique; certains médecins en sont arrivés à imposer à des mourants des souffrances inutiles pour prolonger de quelques jours une **vie** à tout jamais compromise, sans bénéfice pour la personne ni pour ses relations à autrui. La **vie** n'est qu'une condition de l'épanouissement personnel. Elle n'est pas valeur en soi. Le vocabulaire du « sacré » ne lui convient guère. Rien n'est plus profane que la vie. Si nous la défendonts et la respectons, c'est en raison des **personnes** vivantes.

Le médecin conscient de sa vocation ne se sent pas **au service de la vie ;** il se consacre **au bien des personnes** en les aidant dans leur lutte contre la souffrance, la maladie, l'infirmité, la mort prématurée. Cela signifie, entre autres conclusions, que le médecin ne peut abandonner son malade lorsqu'il n'a plus espoir de le guérir. C'est vis-à-vis de la personne, non seulement de sa santé, qu'il s'engage.

Comment justifier cette assertion ?

Afin de dégager, autant que possible, notre enquête des influences sociales ou politiques, et des options philosophiques ou reli-

gieuses, nous la baserons sur une description, que chacun peut vérifier, des comportements et des conduites. C'est dans l'**agir** que l'on perçoit **l'être.**

L'INDIVIDU VIVANT

Comment **agit le vivant ?** De mille façons qui renouvellent sans cesse notre admiration. La vie au sens biologique (que l'on nous pardonne ce pléonasme devenu indispensable) est merveilleuse dans sa prodigalité, ses formes, son devenir, ses activités et ses virtualités individuelles, spécifiques et cosmiques. Nous ne considérons cependant ni les plantes ni les animaux comme véritables « sujets de droits ». Certes, il devient de plus en plus urgent de les protéger, même par voie légale, contre les massacres, déprédations et pollutions de toutes sortes. Mais, s'il est inadmissible, pour le bien de notre conscience et en vue du bien commun, de leur nuire sans raison, nous estimons tout à fait légitime de les utiliser à nos fins et même de les détruire pour des motifs humains proportionnés.

Leur finalité, nous semble-t-il, est en nous, plus qu'en eux-mêmes.

Naiveté ? Auto-suffisance orgueilleuse ? Non, car on peut justifier ce jugement. **L'activité végétale ou animale ne manifeste pas,** dans l'existant dont elle nous révèle la structure, **la capacité de se prendre pour fin de son action.** Même les animaux supérieurs, s'il leur arrive de broder des fantaisies sur le thème de l'instinct, lui restent aveuglement soumis. Leur comportement n'est pas consciemment réglé par des valeurs. Leurs signaux ne sont pas encore des symboles. Ils se servent de choses, mais n'arrivent pas à l'outil polyvalent et progressif, preuve d'une objectivation qui suppose elle-même que le sujet distingue, dans sa relation au monde, ce qui est de lui et ce qui vient de l'autre. Les vivants infra-humains ne s'interrogent ni sur le comment, ni sur le pourquoi de leur vie. Ils ne sont **pas pour eux-mêmes** mais apparaissent surtout comme « moyens » les uns pour les autres, au service de l'espèce et de l'ensemble du monde biologique. Rien que pour subsister, ils doivent s'entre-dévorer.

LA PERSONNE REFLECHIE

Malgré sa parenté corporelle avec d'autres animaux, **l'homme présente des caractères spécifiques** qui le mettent à part de tous les autres vivants : domination progressive des forces matérielles et biologiques par la science et la technique ; maîtrise des instincts que manifestent notamment la pudeur sexuelle et les rites du manger; capacité d'abstraire et d'exprimer les symboles qui permettent le langage diversifié, l'art, les mathématiques; incessante question sur soi, sur le sens de l'être et de la destinée qui stimule la recherche philosophique ; rencontre d'autrui — par delà les corps — dans l'amour et l'amitié; poursuite ou service des valeurs dans l'aménage-

ment du confort, la création artistique. l'organisation juridique, la réforme sociale et politique, la philanthropie et la charité, la spéculation scientifique et métaphysique, la religion...

Ces propriétés, qui définissent l'homme, découlent toutes du fait qu'il ne connaît pas seulement la situation, comme le fait l'animal ; il **se** connaît et dès lors, il **se** veut dans une situation meilleure. La source de toutes les angoisses, mais aussi de tous les progrès humains, est cette **capacité de réflexion sur soi** et **d'élan vers le mieux.** Pour la désigner, on dit de l'homme qu'il est « fin en soi » ou personne. Le vivant infra-humain ne manifeste ni ce degré de conscience, ni cette volonté de s'améliorer; il peut être **individu** (représentant singulier d'une espèce) il n'est rien de plus. L'homme qui, à certains points de vue, est un individu, est de plus une **personne.** Il se prend lui-même comme « fin » de son agir; il **se** connaît, il **se** veut. Il participe à sa propre réalisation. Il n'est pas seulement poussé par des courants obscurs ; il arrive à diriger sa barque. Sa **caractéristique majeure** devient même son **premier devoir** et corrélativement son **premier droit.** Le prendre comme pur « moyen » ou décider à sa place du sens de sa destinée serait en conséquence attenter à la dignité de son être.

ORIGINE OU STRUCTURE ?

Cette **dignité** a pour **fondement** la **structure** de l'activité qui peut se finaliser sur soi. Nous la découvrons en l'homme, mais si, à la suite d'une mutation génétique — fort peu probable au demeurant — un animal se conduisait de façon réfléchie, nous devrions le traiter, lui aussi, comme une personne. Si nos laboratoires produisaient un jour, à partir de n'importe quel matériau biologique, des êtres réfléchis, ceux-ci participeraient à cette dignité que nous estimons la nôtre. Y participeraient également les habitants d'une autre planète, très différents de nous sans doute dans leur biologie, s'ils manifestaient une activité de réflexion.

Ce n'est pas **l'origine :** humaine ou non humaine, naturelle ou artificielle, normale ou étrange, légitime ou illégitime qui fonde la dignité personnelle, c'est la **structure** qui rend l'être capable de **se** connaître et de **se** vouloir (1).

Les hommes, n'observant que chez leurs semblables les virtualités personnelles, se considèrent — spontanément et réflexivement — comme habilités à finaliser en eux-mêmes tous les autres vivants.

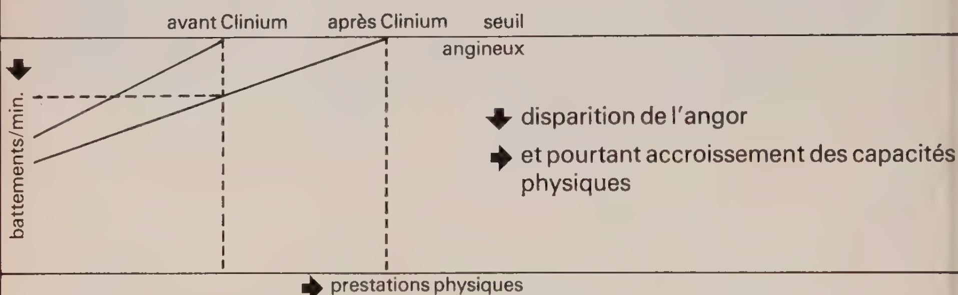
---

(1) L'origine surnaturelle que diverses religions ou le Christianisme reconnaissent à l'homme approfondit notre respect; elle ne le motive pas. La Révélation de la filiation et de la destinée éternelle de l'homme magnifie les perspectives; elle-même suppose déjà la spiritualité de la personne. La présente communication ne s'appuie pas sur le « spécifiquement chrétien »; elle se tient au plan de la réflexion rationnelle.

on parle à nouveau de

Clinium

comprendre son paradoxe



en raison de l'association des modifications hémodynamiques suivantes

1 diminution de la résistance vasculaire périphérique
= réduction du travail-pompage du coeur

2 diminution de la fréquence cardiaque
= réduction du travail-fréquence du coeur

3 augmentation du débit systolique
= accroissement du travail-volume du coeur

Clinium

la meilleure réadaptation cardiaque
pour le patient atteint de déficience coronaire.

- Gobel, F.L., Nordstrom, L.A., Nelson, R.R., Ketola, E.: Effect of lidoflazine on myocardial performance and myocardial blood flow in patients with angina pectoris. 2. Internationales Lidoflazin-Symposion Hamburg (1975)
- Gobel, F.L., Nordstrom, L.A., Wang, Y.: The hemodynamic effects of lidoflazine in patients with angina pectoris. Am. J. Cardiol. *37*, 139 (1976)
- Nordstrom, L.A., Gobel, F.L.: The heart rate blood pressure product at symptom tolerated maximal exercise in patients with ischemic heart disease during placebo and lidoflazine therapy. 2. Internationales Lidoflazin-Symposion Hamburg (1975)
- Nordstrom, L.A., Wang, Y., Gobel, F.L.: The effect of lidoflazine on exercise tolerance and nitroglicerin consumption in patients with angina pectoris. Circulation *49-50*, Suppl. III, 238 (1974)
- Nordstrom, L.A., Wang, Y., Gobel, F.L.: The effect of lidoflazine on myocardial performance and blood flow in patients with angina pectoris. Circulation *49-50*, Suppl. III, 238 (1974)
- Detry, J.-M., Rousseau, M., Filleul, P., Frans, A., Clerbeaux, T., Brasseur, L.: Hemodynamic effects of lidoflazine during graded levels of bicycle exercise in normal subjects. Eur. J. Cardiol., *4*, 165 (1976)

L'HOMME, SA VIE ET LES VALEURS

Capable de porter jugement sur sa propre **vie,** l'homme ne la tient pas nécessairement pour le bien le plus précieux. Combien d'entre nous n'ont jamais évoqué la possibilité du suicide ?

Cette capacité de détruire sa vie n'est d'ailleurs que l'envers du **pouvoir de l'exalter par l'usage qu'on en fait.**

Réfléchie et assoiffée de dépassement, la **personne met volontiers sa vie au service des valeurs :** amour, patrie, justice, vérité, beauté, bonté, religion... valeurs qui, d'une façon ou d'une autre, se réfèrent à la **Valeur suprême : la communion entre toutes les personnes.** Comment établir ce dernier point ?

Etre **« fin en soi »** ne signifie nullement exclure les autres. Qu'est-ce que **le « soi »** en effet ? le « moi » tout seul ou le « je » qui ne s'épanouit que dans la relation intersubjective, le « nous ». La personne réfléchie découvre facilement — mais ne reconnaît pas sans courage — que la vérité ne se trouve pas dans le repli égoïste mais dans la relation interpersonnelle. **Chacune des autres personnes, sujet du même droit que moi, m'impose également le devoir que mon droit réclame d'elle.**

Les valeurs expriment les aspects multiples de cette communion dans un **nous** qui se veut universel, sans exclusivisme. A ces valeurs l'homme juge qu'il est noblement humain de consacrer, voire de sacrifier, sa vie biologique : ce faisant, la personne s'accomplit **car elle se réfléchit et se veut meilleure.** Quant à la société, elle célèbre les héros qui ont donné leur vie pour la promotion ou la défense des valeurs, elle méprise ceux qui désertent et plaint ceux qui se suicident.

LA VIE, CONDITION DE REALISATION PERSONNELLE

La personne humaine peut disposer de sa vie au service de la communion, mais nul ne peut la traiter en moyen ni décider à sa place du sens de sa destinée.

Le plus grand tort qu'on puisse faire à un homme, c'est de la dégrader comme personne, en l'avilissant jusqu'à un état infra-humain comme l'ont fait certains bourreaux, en pervertissant son sens des valeurs, en le réduisant à l'esclavage. C'est ensuite de le priver indûment de sa vie biologique. Si celle-ci n'est pas son bien le plus précieux, elle est la première condition de sa réalisation personnelle.

Pour porter légitimement atteinte à la vie d'un homme (si jamais on peut le faire), il faudrait qu'il soit gravement coupable contre les autres et **qu'il n'y ait d'autre moyen de l'empêcher de nuire. La communion des personnes,** critère suprême du bien, ne se confond pas,

nous l'avons déjà expliqué, avec le confort égoïste de quelques-uns : c'est **l'union idéale qui pourrait assumer toutes les personnes et respecter toutes les valeurs.**

Jamais, il ne sera légitime d'enlever à un innocent ses chances de décider lui-même de sa destinée et de s'y préparer. En cette orientation libre et cette éducation progressive, se résume la grandeur de l'homme.

« Avant d'accorder à un être, humain ou non, les droits fondés sur l'existence, il y aurait peut-être lieu de se demander s'il a le droit d'être », déclarait un juriste lors du colloque sur l'avortement qui se tint à Louvain en 1968. N'est-ce pas bouleverser l'ordre des priorités ? **L'être n'est pas un droit, c'est un fait.** Et la structure de cet être fonde ses droits. Si cette structure le prépare à la conscience réfléchie et à la décision responsable, il jouit des droits d'une personne, avant même que ces droits lui soient « reconnus », **Le rôle du juriste est de préciser ces droits, de les défendre lorsqu'ils sont en danger, de les concilier avec les droits des autres personnes. Mais le juriste n'a aucune compétence pour reconnaître ou dénier le droit d'être, ni le droit d'être une personne.**

LA COMMUNION DES PERSONNES

Le **bien** c'est d'épanouir les persones (moi-même et les autres qui ont même valeur que moi) en approfondissant leur intériorité et en les ouvrant à une communion intersubjective qui se veut, à la limite, universelle — qui, en tout cas, n'exclut délibérément personne. Le **mal**, c'est d'entraver la communion des personnes (en soi ou chez les autres) en préférant le divertissement superficiel, le repli égoïste, la dureté orgueilleuse, l'aliénation, la haine; c'est notamment de traiter les personnes comme des « moyens » alors que leur structure métaphysique les élève à la dignité de « fins ».

Le vrai critère de la morale doit donc être la communion interpersonnelle dans la liberté et dans l'amour.

LA CONFORMITE A LA NATURE

D'autre part, il existe tant d'interprétations subjectivistes de la liberté et de l'amour qui ne favorisent, en réalité, que l'égoïsme ! Instruits par cette expérience, quantité de moralistes ont cherché, non plus dans l'idéal à réaliser, mais dans la situation de départ — la « nature » — un **critère plus « objectif »,** moins exposé aux illusions et aux fluctuations de la subjectivité. La liberté, d'après eux, peut inventer la façon de se conformer à la nature ; elle ne peut jamais la « transgresser ». Les stoïciens, Kant et maints penseurs athées se rallient à ce point de vue. Au risque de « sacraliser » indûment la

réflexion morale, certains hommes religieux, qui reconnaissent en Dieu le créateur de la nature, lisent en celle-ci une expression plus ou moins précise de la volonté divine, norme suprême de leur action. Telle est aussi la position de mains penseurs catholiques et on la retrouve souvent, au moins comme argument, dans l'enseignement de l'Eglise.

Mais la conformité à la nature peut-elle être prise comme référence ultime ? On peut en douter, en raison notamment de l'ambiguïté de ce mot « nature ».

D'après l'étymologie (natus, nasci) le « naturel » désigne d'abord le congénital ou l'inné, ce qui, soit actuellement, soit virtuellement, est donné à la naissance (et même à la conception). On peut distinguer divers niveaux : celui de l'essence : métaphysique, ontologique et scientifique; celui de la qualification congénitale : sexe, race, etc., correspondant au patrimoine chromosomique; celui de la singularité (même chez les jumeaux univitellins); celui de la personnalité initiale : tempérament, caractère...

Bref, c'est **le donné initial qui conditionne** (sans pour autant la « déterminer ») **toute l'activité ultérieure.** A tel point que l'on appellera « seconde nature » l'habitude, c'est-à-dire l'acquis si bien assimilé qu'il influe à son tour sur l'activité ultérieure.

Quand on distingue l'agir personnel et son conditionnement, on tend à opposer l'homme intelligent et libre à ce qui, **en lui-même,** n'est pas spirituel, c'est-à-dire le physiologique, le biologique, le physico-chimique, à quoi on réservera plus volontiers le terme de « naturel » (indûment d'ailleurs, car, au sens premier, l'intelligence et la volonté libre sont virtuellement données à la naissance). Par extension, on préfèrera le qualificatif « naturel » pour l'infra-humain, opposant dès lors « nature » et « esprit » et les **Naturwissenschaften** aux **Geitseswissenschaften.** L'homme, dans la mesure où il transcende la nature aveugle, sera traité d'« animal dénaturé », comme dit le titre du roman célèbre de Vercors. La Nature (plus ou moins poétisée, scienticisée ou mythisée) désignera le non-humain qui enveloppe l'homme; elle est la matrice et le tombeau non humain des personnes humaines, l'objet et le théâtre de l'activité humaine.

N'est-ce pas ce qui a intéressé les confesseurs et moralistes consultés sur la licéité de telle ou telle action ? Par fidélité à l'Evangile (1), ils auraient dû répondre : « Pourquoi donc ne jugez-vous pas par vous-même de ce qui est juste ? » **(Lc 12, 57)** et rappeler que le commandement nouveau du Seigneur, celui qui remplace tous les

(1) Je me réfère à l'Evangile, parce que la théorie moderne de la confirmité à la nature est souvent utilisée dans l'Eglise. Mais la réflexion philosophique — je l'ai indiqué d'abord — peut trouver ou retrouver cette distinction entre les différents critères et leur complémentarité.

autres, c'est de nous aimer les uns les autres comme Lui nous a aimés (cf. Jn **13, 34)**, c'est-à-dire de nous référer dans l'amour à sa Personne — et non plus à un code — et d'agir comme Lui. Mais, craignant le danger très réel d'illusion chez ceux qui confondraient leur sentimentalité (plus ou moins égoïste) avec la véritable charité (qui est très exigeante), ils ont préféré donner comme critère la conformité à la nature. En pratique, comme la charité assume très souvent la structure nuaturelle, le critère est **souvent** d'application. En théorie, l'argument tiré de la conformité à la nature n'est pas sans valeur, car, si la nature est créée par Dieu, elle peut nous fournir des indications sur son vouloir. Mais, et ceci est capital, **Dieu a créé l'homme comme transcendant à la nature** et il l'appelle à épanouir sa personnalité en participant librement à la communion de toutes les personnes. **La conformité à la nature reste une indication précieuse — et un critère commode à manier —, mais elle ne peut s'opposer au bien suprême qui est la communion des personnes, seul critère ultime.** On peut donc dépasser, corriger et même transgresser la « nature » si c'est réellement **pour un motif de charité qui tient compte de toutes les personnes en jeu, sans en exclure aucune.**

Il y aurait, certes, à répondre à de multiples questions, à montrer l'application du critère de la communion des personnes aux divers cas déjà envisagés dans ce Congrès : avortement, stérilisation, insémination artificielle, euthanasie, dysthanasie, orthothanasie. Tel n'est pas mon rôle aujourd'hui. Comme il m'a été demandé, je voulais seulement amorcer une réflexion et un échange de vues sur les fondements et critères ultimes de la morale du médecin et du droit médical.

LA COSMETIQUE

peut vous aider dans certains cas d'anomalie du cheveu

Un cas parmi d'autres :

LES PELLICULES

Pour les pellicules sèches ou grasses, il y a un shampooing spécifique : le BAIN ANTIPELLICULAIRE, à base de pyridinéthione de zinc, à pH 7,2, pratiquement neutre.

L'effet de ce Bain est prolongé par un SOIN ANTIPELLICULAIRE, dont la base est la même en solution alcoolique à 15°.

Dans le cas de pelliculose abondante : le BAIN PEELING, dont la base est la même, mais à concentration différente; et son utilisation est limitée à 5 ou 6 semaines. On revient au BAIN ANTIPELLICULAIRE.

D'ailleurs, dans les cas classiques, nous conseillons d'alterner le BAIN ANTIPELLICULAIRE avec le BAIN VITALISANT si le cuir chevelu est sec, avec le BAIN ANTISEBORRHEIQUE si le cuir chevelu est gras.

Le BAIN VITALISANT est un shampooing acide à pH 3,5 et possède des propriétés émollientes et adoucissantes.

Le BAIN ANTISEBORRHEIQUE contient des dérivés d'amino-acides soufrés. Il est légèrement alcalin à pH 8.

L'HOMME ET LES HOMMES

par le Professeur Jean Hamburger,
de l'Académie des Sciences et de l'Académie Nationale
de Médecine. (*)

« Le plus passionnant et le plus vrai des livres que j'ai lus sur l'aventure humaine. »

(Jean Bernard)

C'est une étrange coïncidence de voir deux savants de renommée mondiale se pencher à deux reprises, en quelques années sur des problèmes à peu près identiques : Jean Bernard, « Grandeur et tentations de la médecine », (1973), « L'homme changé par l'homme » (1976), Jean Hamburger, « La puissance et la fragilité (1972), « Lhomme et les hommes » (1976).

Tout médecin se doit de lire ces œuvres magistrales où sont évoquées les graves questions que posent à l'homme d'aujourd'hui les stupéfiants progrès de la biologie et de la médecine.

Dans le dernier livre du professeur Jean Bernard, que nous avons analysé ici-même, l'auteur nous décrit comment, par des médications chimiques, on peut modifier le comportement de l'homme, comment on peut régler la fonction de reproduction, à tel point que dans quelques années, la querelle provoquée par l'avortement paraîtra dérisoire. La triple maîtrise de la procréation, de la génétique et du système nerveux crée à l'homme de nouveaux devoirs et de nouveaux pouvoirs qu'il n'est pas facile de définir.

Jean Hamburger, dans son livre, s'attache davantage à nous décrire le combat de l'homme contre la nature. La nature, que l'on célèbre souvent de manière excessive, lui parait implacable, insensible, d'une indicible cruauté, impitoyablement féroce pour tout ce que nous aimons, organisatrice sans merci, qui limite de toute part les plus généreux désirs de l'âme humaine. L'aventure extraordinaire de l'homme, c'est la naissance d'une pensée rebelle. Le sel et la noblesse de l'aventure humaine, c'est cette révolte-là.

Les recherches sur les greffes ont ouvert de nombreux horizons sur la personne humaine. « Chacun sait aujourd'hui que notre patrimoine héréditaire a pour support les chromosomes au nombre de 23 paires chez l'homme. Ils sont contenus dans le noyau de chacune des milliards de cellules qui forment notre corps ... Sur le chromosome 6 de l'homme ou 17 de la souris, existe une très petite région qui a été l'objet durant les dernières années d'innombrables recher-

(*) Flammarion, Paris, 1976.

ches, parce qu'on a découvert qu'elle commandait pour une bonne part au rejet des greffes ... Des expériences faites sur des souris ont montré que les races pures avaient un patrimoine héréditaire identique et partant, des marqueurs de la personnalité tout à fait semblables ... En 1948, Gorer, Lyman et Snell ont montré que les plus importants de ces marqueurs étaient engendrés dans une région chromosomique bien précise et ils donnèrent à cette région l'étiquette de « locus H2. »

Cette région chromosomique chez l'homme et les marqueurs qui en dépendent ont été baptisés HLA; H pour homme, L pour leucocyte, A, parce que d'autres régions mineures pourraient aussi être baptisées par d'autres lettres. Chaque homme a, sur chacune de ses cellules, six marqueurs HLA. Trois viennent de sa mère et les trois autres proviennent de son père.

Mais il est d'autres gènes de la région chromosomique capables de transmettre un message héréditaire; l'inventaire en commence à peine. Guido Biozzi a démontré pour la première fois que l'intensité de la réaction de défense pouvait être commandée par des facteurs héréditaires. L'histoire des **gènes de réponse immune** est une des plus remarquables aventures biologiques des dernières années. Elle est encore en pleine évolution. Mc Devitt et Benacerrof ont prouvé que certains gènes de réponse immune étaient responsables de la réponse vis à vis d'une substance donnée et d'elle seule. Beaucoup de ces gènes de réponse immune se situent au sein de la région chromosomique qui programme les marqueurs H2. Ainsi une même région du patrimoine héréditaire préside à l'élaboration des marqueurs de la personnalité et à la façon dont un sujet verra les marqueurs étrangers et réagira contre eux.

Ceci explique la prédisposition à certaines maladies. L'instrument de la fonction anticorps se groupe sous le nom générique d'immuno-globulines. Celles-ci sont très nombreuses et varient d'un sujet à l'autre. Du jeu des combinaisons multiples, des différences indépendantes les unes des autres, nait l'originalité clinique de chacun d'entre nous. Non seulement notre personne physique est tout à fait originale, mais cette originalité est défendue à tout instant. Des marqueurs mettent sur chacune des milliards de cellules de notre corps le sceau de notre originalité. Ainsi sont respectées les cellules dont le sceau est nôtre, les autres sont attaquées et détruites.

Il peut arriver que la tolérance dont bénéficie notre corps vis à vis de notre propre système immunitaire connaisse de graves défaillances et que certains de nos tissus soient attaqués. Ce sont les phénomènes d'auto-immunité, immunité contre nous-mêmes. Tel semble bien être le cas dans de nombreuses maladies, (sclérose en plaques, certaines anémies, certaines affections du poumon, de l'œil, de la peau).

Cette diversité des personnes est sant doute, d'après l'auteur, une des clés de l'évolution de l'espèce humaine. La fixité du matériau héréditaire d'une espèce vivante n'est qu'une approximation première. Il est, en réalité, sujet à variations. Certaines sont accidentelles, telles les mutations. Si l'on peut discuter l'idée que l'évolution peut être entièrement expliquée par une sélection naturelle agissant sur un fond de hasard, il est par contre admis à la quasi-unanimité, qu'au sein d'une espèce, des phénomènes de sélection peuvent intervenir. C'est ainsi que l'on peut expliquer la résistance microbienne aux antibiotiques, celle des insectes aux insecticides, celle de l'homme atteint de trépanocytose au paludisme. On pourrait en conclure qu'il y a des hommes avantagés et d'autres désavantagés, mais il y a surtout beaucoup de variantes individuelles pour lesquelles on n'aperçoit ni avantages, ni désavantages. L'évolution des espèces est ainsi fondée sur la diversité des individus.

Tous les organes de l'homme peuvent être comparés à ceux des animaux; sauf un seul, le cerveau.

« Le sujet fait peur, écrit l'auteur : dès qu'on touche, en effet, à ces zones frontières entre le corps et l'âme, entre le cerveau et la pensée, une immense et respectable émotion s'empare de chacun; toutes les convictions les plus profondes remontent soudain avec une force extrême ... Et pourtant, si je croyais que mon âme comme mon corps me furent donnés par un créateur tout puissant, je ne vois pas ce qu'il y aurait de choquant dans la pensée que mon cerveau peut être l'instrument choisi par Dieu pour me donner une âme. Afin de ne blesser personne, cependant, je tenterai de présenter d'abord un aperçu des données biologiques concrètes sur lesquelles on peut, quelle que soit sa foi, s'accorder, et de n'entrer qu'ensuite en réflexion, dans les domaines tâtonnants où les hommes ne s'accordent plus. »

Le système nerveux est fait de milliards de neurones et rien que dans le cerveau, il y a peut-être cent mille milliards de connexions. Ces innombrables cellules fabriquent sans arrêt des molécules de la famille des protéines dont la vie est brève. Chaque cellule nerveuse a son individualité propre qui lui permet de s'accorder avec d'autres cellules bien déterminées.

« L'observation des animaux prouve qu'ils ne se comportent pas comme des automates, mais il n'y a pas cette prise de conscience qui parait à tous définir la pensée de l'homme. On voit naître chez les animaux supérieurs des phénomènes tels que la représentation mentale d'un acte à accomplir, le choix d'une stratégie en fonction des probabilités, bref, l'ébauche grossière, imparfaite, simpliste, des mécanismes admirables de la pensée humaine. »

« La pensée humaine n'est pas seulement amplification de la pensée animale. Un élément nouveau, différent, extraordinaire, appa-

rait, dont nous pouvons témoigner, alors que son homologue animal, même obscur et fruste, n'est pas directement démontrable. Non seulement nous pensons, mais nous le savons, nous nous observons nous-mêmes, en pleine activité mentale. Nous sommes à la fois le penseur et le témoin. C'est ce que l'on peut par abstraction désigner sous le nom de **prise de conscience.** »

Mais peut-on imaginer la pensée, sans l'expression de la pensée ? On peut sans doute concevoir une pensée sans langage; mais que serait la pensée humaine si les hommes n'avaient jamais pu l'exprimer ? Elle serait évidemment différente de la nôtre, incapable de concevoir l'étrange impulsion collective venant de la pensée des autres.

Que savons nous du rôle possible de l'hérédité dans la pensée et le comportement des hommes ? D'une série de recherches sur les enfants adoptés, on a pu établir une corrélation très faible avec les parents adoptifs, mais une corrélation très forte avec leurs vrais parents. Il faut cependant tenir compte de la difficulté qu'il y a à tester l'intelligence. La diversité des comportements et des idées reflète certes les innombrables influences que nous avons subies depuis notre naissance, mais dans la part innée, dans nos tendances potentielles, il est probable que jouent les étonnantes lois du réseau génétique.

Les mouvements de l'âme ne sont-ils qu'un simple résultat de la vie intense et des interréactions de plus de 10 milliards de cellules cérébrales ? S'il en était ainsi, « toutes les noblesses de l'âme humaine, merveilles de la création et mystères des passions secrètes, droits et devoirs, libre arbitre et responsabilités, liberté et aventures spirituelles, en bref ce qui fait l'homme et les possibilités sans limites qui lui sont offertes, tout cela perdrait le plus clair de son sens. »

Si même le cerveau est l'instrument de la pensée, il est faux de croire que cela impliquerait un déterminisme absolu, une non-totale liberté de la pensée. Même si l'on découvrait un jour des liens secrets unissant le fonctionnement moléculaire des neurones et certaines démarches de la pensée : « le nombre incommensurable d'éléments neuroniques en jeu n'en rendrait pas moins invraisemblable une prévision détaillée de la pensée à partir de données physicochimiques. La concurrence est stupide entre neurobiologie du cerveau et étude psychologique de l'homme, car il s'agit de deux méthodes différentes, non pas incompatibles mais de degré, de « niveau » absolument distinct... »

La naissance de la liberté, c'est la naissance d'une attitude possible de résistance. Plus la pensée est libre et plus elle est apte à refuser l'ordre établi, elle devient capable de création, c'est à dire de révolte. Et tout se passe comme si l'homme acquérait, grâce à son cerveau, le moyen d'engendrer d'incalculables effets en retour sur le monde où nous vivons.

« Voilà donc l'homme. Une étrange espèce vivante. Une espèce, en qui selon la règle générale, chaque individu a son originalité propre, personnelle, unique ... Mais une espèce différente des autres par la naissance explosive d'un univers spirituel, capable d'engendrer une situation tout à fait nouvelle ... Nul autre être vivant ne connait de tels sentiments. Le concept moral et l'idée du bien et du mal n'apparaissent qu'avec l'espèce humaine ... Ainsi les règles que les aspirations passionnées et généreuses des hommes fondèrent sous le nom d'éthique, prennent de plus en plus clairement, à mesure que la biologie progresse, leur sens véritable qui est celui d'une révolte contre l'ordre naturel, d'un refus d'obéissance passive aux lois normales de l'évolution et de la survivance... Ce refus constitue le sel et la noblesse de l'aventure humaine. »

L'homme peut, par son comportement et son langage exprimer la révolte qu'inspire la contradiction entre ce qu'il subit et les libres élans de sa pensée. Peut-être même, écrit l'auteur, mais l'affirmation lui parait hasardeuse, la majorité des hommes pensent-ils, que sans ces élans de la vie spirituelle, la vie ne vaudrait pas la peine d'être vécue.

Mais s'il est vrai que le concept moral, que l'idée du bien et du mal n'apparaissent qu'avec l'espèce humaine, comment expliquer la pauvreté croissante de la vie spirituelle, pourquoi voit-on la conscience morale s'affaiblir ? « On tue, on vole, on bafoue des valeurs morales séculaires. »

Si c'est vrai pour quelques uns, écrit l'auteur, ce n'est pas vrai pour tous. Et l'on pourrait à ce propos évoquer le problème du 1.000ème moustique. Sur 1.000 d'entre eux, il en est un qui s'écarte de la norme et il résiste à la DTT, ce qui permet d'ailleurs la survivance de l'espèce. Il y a aussi des hommes différents des autres, tels ceux qui sont atteints d'une affection héréditaire. La médecine offre d'innombrables exemples d'hommes qui ne sont pas tout à fait pareils aux autres. Il est tentant de songer au 1.000ème moustique, lorsque l'on voit le comportement de certains hommes. Cela est vrai pour le génie comme pour le criminel et ceci montre bien le polymorphisme de l'espèce humaine.

Il n'est pas démontré jusqu'à présent que ce polymorphisme soit d'origine génétique, mais cela parait probable ! On ne peut d'ailleurs nier l'effet révélateur des circonstances ambiantes. De même que l'insecticide révèle le 1.000ème moustique, de même certaines circonstances auront une action favorable ou défavorable sur des êtres particulièrement sensibles.

Il est essentiel d'avoir les yeux ouverts et d'avoir une claire conscience des problèmes qui se posent. Deux protagonistes s'opposent d'une part, l'ensemble des lois biologiques naturelles, d'autre part, nos aspirations spirituelles, y compris nos désirs moraux ardents et

nobles auxquels nous ne saurions renoncer, même s'ils sont en révolte contre l'ordre naturel.

Si nous nous battons contre certaines lois naturelles qui heurtent de front les aspirations spirituelles de l'homme, il nous faut obtenir la victoire sans que la nature en souffre. Les prix à payer seront doux quand les tendances morales de l'homme ne s'écartent guère des impératifs de la survivance et de l'évolution naturelle; ils seront à débattre s'il s'agit de problèmes tels que la régulation des naissances ou la prévention des maladies héréditaires; ils seront forts s'il n'y a pas d'harmonie entre les désirs spirituels de l'homme et le monde hostile à ces désirs. Ici, l'appel doit venir des hommes. Leurs efforts, les décisions auxquelles ils auront à se soumettre doivent être désirés, réclamés, ressentis comme nécessaires par tous; et réalisés avec la participation active de tous. C'est là, écrit l'auteur, qu'est la difficulté immense, prix si élevé, bataille si incertaine, qu'il n'est pas sur qu'on réussisse jamais.

Au terme de cette évocation, forcément incomplète, du livre remarquable du professeur Hamburger, j'extrais des dernières pages l'essentiel de ses conclusions.

« Parmi les aspirations les plus nobles, ce livre a tenté de placer celle qui veut soumettre à une certaine éthique humaine les règles inhumaines d'un monde où notre sensibilité débouche comme un chien dans un jeu de quilles. Pour ceux qui pensent que cette entreprise merveilleusement insensée est l'image même du sens de notre vie, toute la question est de savoir si un nombre suffisant d'hommes peuvent en prendre conscience, afin que leur vie spirituelle mûrisse dans un sens moins désagrégateur... La vie que nous menons a dévoré peu à peu, par agressions extérieures incessantes, les temps du silence et de la réflexion... Si l'homme de nos pays retrouve le temps de penser à son aventure, il aura peut-être le sentiment qu'elle vaut la peine qu'on se batte pour elle ».

« Oubliez l'accessoire, qui est source de distraction. Retenez l'essentiel, qui est ceci : la biologie nous décrit un monde impitoyable, dans lequel nous sommes corporellement engagés. Par une étonnante explosion de la pensée humaine, que la biologie ne comprend qu'à demi, une révolte est née en nous contre cet impitoyable-là, réclamant des croisades quasi impossibles pour la justice, l'amour entre les hommes, la lutte contre la maladie et la souffrance, d'autres aspirations encore, contre lesquelles résiste la nature... C'est de cette croisade, de ses merveilles et de ses pièges que chaque homme doit devenir conscient... Notre éducation, enfant, notre formation, adulte, doivent permettre et encourager cette prise de conscience-là. Il ne s'agit pas de froide raison, mais d'une réflexion passionnée sur la lutte angoissante de l'homme contre une réalité biologique qui lui fait horreur. Cette réflexion la part de la lumière nouvelle que jettent

les progrès de la biologie sur le sens de la morale humaine, violemment, merveilleusement, courageusement, dangereusement en conflit avec les règles naturelles... »

« Si l'homme conçoit clairement un jour le combat terrible et grandiose dans lequel il est sans le savoir, engagé, peut-être retrouvera-t-il un peu de son bonheur perdu. »

P. V. G.